



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES



Saison 2023/2024 Procès-verbal N°03

Réunion du :	Mardi 05 Décembre 2023 Ligue du Centre
Présidence :	Frédéric FREMONT
Présents :	Didier DE MARI - Guy OLLIVIER - Fabrice GUIHO - Patrick TERMINET
Excusés :	Régis MEUNIER - Johan MICHOUX
Assistent à la séance :	Patricia DEVILLE - Joel LORY - Jean-Michel DENONIN - Gérard LACROIX Patrick GADIER - Patrick BASTGEN - Monique JUSTE
Absent :	

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Approbation du procès-verbal N°2.

Condoléances à la famille de Claude ALBOUY.

Condoléances à la famille de Jean-Pierre LOMINE.

Condoléances à la famille de Michel VAN BRUSSEL.

Arrivé dans le 37 de Jonathan RUILLE qui vient de la Ligue de Paris (FFF B).

1 - Infos :

- Envoi de l'annuaire des arbitres
- Envoi de l'annuaire des délégués
- Finales régionales Futsal le 16/12/2023

2 – Délégués départementaux :

- 28 : 4 délégués actuel et 2 stagiaires
- 36 : 2 nouveaux qui seront validés par le CD du 12/12/2023
- 37 : 9 délégués
- 41 : 10 délégués
- 45 : 11 délégués

3 – Effectifs des délégués :

- 2 délégués LFP (dont 1 UEFA)
- 15 délégués FFF + 1 Accompagnateur FFF
- 13 délégués A
- 23 délégués B
- 2 Accompagnateurs Ligue
- 2 délégués stagiaires Ligue

4 – Formation des délégués :

- Visio Futsal le 14 Novembre 2023. 9 délégués FFF, 5 excusés et 1 absent.

5 – Formation des délégués « gestion des conflits » :

- 18 → Pas d'informations
- 28 → Fait
- 36 → Fait
- 37 → Programmer le 13/01/2024 à 8h30 au siège du district 37
- 41 → A programmer
- 45 → A programmer

6 – Rappel délégués :

- **OBLIGATION** dans toutes les circonstances de mettre en copie par mail l'adresse delegates@centre.fff.fr
- Aucune demande de changement, d'indisponibilité etc... par téléphone !
- Incidents matchs → sms, appel et mail obligatoire ! Frédéric FREMONT et/ou Didier DE MARI.

7 – FMI :

- Modification de l'article 32 alinéa 7 des RG de la Ligue, 5 personnes licenciées maximum admises sur le banc de touche en R1, R2 et R3. Elles devront être inscrites sur la FMI.
- Le responsable sécurité est le **directeur de sécurité**.
- Le commissaire de club est le **responsable de sécurité adjoint/ bénévole**.
- Rapport complémentaire du délégué, **il faut cocher la case !**
- Infos arbitre à remplir par le délégué (blessés, buteurs, incidents, spectateurs).
- En cas d'exclusion pour 2 avertissements, il faut marquer 1 avertissement et 1 exclusion en précisant le motif « recevoir 2 avertissements au cours d'une même rencontre

8 – Indemnités kilométriques :

- 0.446€/Km pour les délégués (décision du CODIR).
- 0.401€/km pour les commissions, réunions et représentations.
- Allègement fiscal = crédit d'impôt (nouvelle disposition).
- Privilégier les réunions en visio.

9 – Calendrier 2023/2024 :

Prévision des réunions plénières de la commission :

- Mardi 12 Mars 2024 en présentiel, à Bourges.

Réunion du bureau :

- Mardi 09 Janvier 2024 en visio.
- Mardi 13 Février 2024 en visio.
- Mardi 09 Avril 2024 en visio.
- Mardi 28 Mai 2024 en présentiel à Meung Sur Loire.

Réunion de fin de saison des délégués LCVL :

- Le samedi 22 juin 2024 à 9h00. Lieu en attente

LE PRESIDENT
FREMONT Frédéric

LE SECRETAIRE
GUIHO Fabrice